

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 53**

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS  
PROFESSIONNELS DE LA RÉGION AUVERGNE (ACEPP)**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s :**

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :**

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

**Conseiller(e)s excusé(e)s :**

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI  
-----

*M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.*

*M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.*

*M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).*  
-----

-----  
**Rapport N° 53**  
**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS**  
**PROFESSIONNELS DE LA RÉGION AUVERGNE (ACEPP)**  
-----

Dans le cadre de sa politique petite enfance et de soutien à la parentalité, la Ville souhaite renouveler la subvention de fonctionnement pour l'Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels de la Région Auvergne (ACEPP) œuvrant dans le champ de la petite enfance.

L'ACEPP Auvergne, créée en 2003, a pour mission l'animation du réseau et l'accompagnement des structures petite enfance associative de la Région Auvergne.

Cette association accompagne les parents et les professionnels investis dans les projets de la Petite Enfance et de la parentalité grâce à des actions de formation, des accompagnements des porteurs de projets, l'animation du réseau des lieux d'accueil petite enfance à gestion associative et /ou parentale, des temps forts type colloque, forum, conférence...

L'ACEPP Auvergne soutient particulièrement la seule crèche parentale clermontoise à ce jour en proposant des accompagnements aux parents sur la gestion administrative et financière tout en offrant des possibilités de formation et des temps d'échanges avec des professionnels de la Petite Enfance.

L'ACEPP souhaite poursuivre son action à Clermont-Ferrand et a déposé son dossier de demande de renouvellement de subvention pour 2022.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

de verser la somme de 4 000 € au titre de l'année 2022, même montant versé depuis 2016.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>53</b>	=	49 Conseillers Présents	+	4 Représentés	-	0 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>53</b>	=	<b>Pour : 53</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjointe déléguée



Cécile AUDET